



50^{ème} session du Conseil des Droits de l'Homme

**Point 10 – Dialogue interactif sur la présentation orale de la Haute Commissaire sur
l'Ukraine et d'un rapport intérimaire du Secrétaire Général sur la situation des droits de
l'homme dans la République autonome de Crimée**

Intervention du Luxembourg

5 juillet 2022

Monsieur le Président,

Le Luxembourg s'associe à la déclaration de l'Union européenne et remercie la Haute Commissaire ainsi que le Secrétaire Général pour leurs rapports.

Durant les quatre derniers mois, les événements en Ukraine nous ont amenés à un constat inéluctable : pour les forces russes en Ukraine, aucun crime n'est trop abject, aucune violation trop méprisable et aucune tactique trop honteuse pour perpétrer leur guerre illégale et injustifiable.

Chaque jour, de nouveaux cas de rapports d'exécutions extrajudiciaires, de disparitions forcées, de violences sexuelles, de torture et d'autres traitements cruels nous sont rapportés. S'y ajoutent la poursuite d'une stratégie d'attaques contre la population civile, les bombardements ciblant délibérément des structures civiles, et les déportations forcées d'Ukrainiens en Russie, y compris via des « camps de filtration ».

La Russie mène une guerre cruelle et inhumaine, au mépris des dispositions les plus essentielles du droit international humanitaire et du droit international des droits humains. Nous sommes les autorités russes à mettre fin à son agression de manière immédiate et inconditionnelle et à mettre en œuvre sans délai les mesures conservatoires de la Cour internationale de justice.

Madame la Haute Commissaire,

Tous les crimes cités, dont certains répondent aux définitions des crimes les plus graves qui touchent l'ensemble de la communauté internationale, se déroulent dans un climat de parfaite impunité. Quels sont les besoins spécifiques de votre Bureau pour renforcer la documentation de ces crimes et la collecte et préservation de preuves ?

Je vous remercie.

(244 mots)